

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_019 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

N° DEL2020_019 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif 2020 pour l'eau potable, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **17 786 700,74 €** dont :

9 857 200,74 € en fonctionnement
7 929 500,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- les ventes d'eau	4 942 560,00 €
- la redevance pour la pollution d'origine domestique	1 095 800,00 €
- la facturation de travaux de branchement	
- la redevance préservation de la ressource en eau	515 840,00 €
- la prime d'épuration	
- la facturation des branchements	176 000,74 €
- la location de compteurs	870 000,00 €
- les autres prestations	95 000,00 €
- les atténuations de charges	275 000,00 €
- l'encaissement liés à l'exercice 2019 (recette exceptionnelle)	1 795 500,00 €
- les reprises de subventions	91 500,00 €
Total des recettes :	9 857 200,74 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	2 383 897,89 €
- les charges de personnel	1 720 531,00 €
- d'autres charges de gestion courante	180 500,00 €
- les intérêts d'emprunt	320 000,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	1 256 000,00 €
- la dotation aux amortissements	936 000,00 €
- un virement à la section d'investissement	1 328 271,85 €
- des charges exceptionnelles	1 712 000,00 €
- des dépenses imprévues	20 000,00 €

Total des dépenses : 9 857 200,74 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	1 328 271,85 €
- la dotation aux amortissements	936 000,00 €
- des subventions	735 000,00 €
- une enveloppe d'emprunts	4 642 228,15 €
- opération patrimoniale	200 000,00 €
- reversement FCTVA Arthès	88 000,00 €

Total des recettes : 7 929 500,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	91 500,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	1 440 000,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	360 000,00 €
- l'acquisition de matériels et mobiliers	410 000,00 €
- de nouveaux travaux sur le réseau et la poursuite des opérations structurantes	5 428 000,00 €
- opérations patrimoniales	200 000,00 €
	7 929 500,00 €

Total des dépenses :

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 14 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif de l'eau potable 2020, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à **17 786 700,74 €** dont :

9 857 200,74 € en fonctionnement
7 929 500,00 € en investissement

ADOpte le budget primitif 2019 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à **13 645 450,00 €** dont :

8 016 600,00 € en fonctionnement

5 628 850,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL